

Brens actualités



BULLETIN
MUNICIPAL
JUILLET 2026
N°7



Chères Brégnardes, chers Brégnards,

Depuis le début de cette mandature, notre équipe municipale agit chaque jour avec engagement pour faire vivre notre commune, en restant **à l'écoute** de chacun, en privilégiant la **proximité** et en veillant à offrir **un service public** de qualité.

Ces premiers mois ont été consacrés à un travail de fond, discret mais indispensable pour assurer un fonctionnement efficace et préparer sereinement l'avenir. Notre volonté est simple : améliorer progressivement nos outils, nos pratiques et notre organisation afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

Plusieurs actions ont ainsi été engagées, comme la révision de certains contrats et marchés de la commune afin de rechercher des solutions adaptées et économiquement responsables, ou encore la mise à jour de règlements municipaux, notamment ceux liés à la salle polyvalente et au service cantine-garderie.

Un travail important est également mené sur plusieurs documents structurants de la commune. Parmi eux figurent l'actualisation du **Plan Communal de Sauvegarde**, à ce jour obsolète, la création d'un **registre des personnes vulnérables**, ainsi que l'élaboration progressive du **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**.

Le pôle Finances poursuit également sa modernisation avec le changement du logiciel comptable et la formation des équipes à ces nouveaux outils. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe Finances pour son implication et son sérieux. Ce travail porte ses fruits, notamment à travers l'évolution favorable de notre **score IPC** (Indice de Pilotage Comptable), un indicateur qui mesure la qualité du suivi comptable des collectivités : **celui-ci est passé de 72 % en 2023 à 88 % en 2025**, témoignant des progrès réalisés dans notre organisation financière.

Au-delà des dispositifs et moyens mis à disposition des habitants, nous attachons une grande importance aux échanges de proximité. Être à l'écoute de celles et ceux qui font vivre notre village est essentiel pour avancer collectivement et renforcer les collaborations : rencontres avec le SLIS, les associations, la gendarmerie, la police municipale, les partenaires...

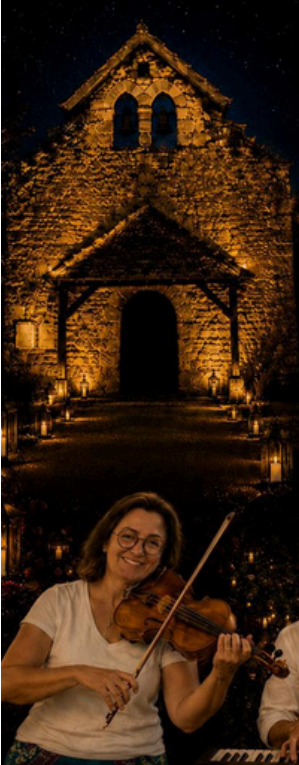
C'est pourquoi nous vous invitons chaleureusement à venir aux **"rencontres habitants/élus"** organisées tout au long de l'été (voir agenda page suivante).

Enfin, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour un moment de partage et d'émotion lors de notre concert à la bougie, le samedi 12 septembre à la Chapelle de Brens.

Les recettes de cette soirée seront reversées à *La Chouette de l'Espoir*, dans le cadre de Septembre en Or, mois de sensibilisation dédié aux cancers pédiatriques. La réservation est vivement conseillée (par tel. 04 79 81 91 27).

Au plaisir de vous retrouver,

La Maire, Sandrine Lachize-Piccino



CONCERT à la bougie BRENS

SAMEDI
12 SEPTEMBRE 2026
— 19H00 —

*Un moment de musique,
de lumière et d'espoir* ♥

AVEC LE TRIO
Cosmoland



Catherine Ortolland
AU VIOLON



Florian Cosma
AU PIANO



Mylène Cosma
AU CHANT



AMBIANCE INTIMISTE
Éclairée uniquement
à la bougie



PARTICIPATION
AU CHAPEAU



VENEZ NOMBREUX
pour un moment unique
de musique et de partage !

Réservation au 04 79 81 91 27



CHAPELLE SAINT-MICHEL DE
Flameau de Golliez
01300 BRENS



Brens
vivre en bugy

Ensemble, faisons briller l'espoir pour les enfants. ♥



Célébrons
SEPTEMBRE
EN OR

Mois international
de sensibilisation
aux cancers
pédiatriques

.....

Vente au profit de



La Chouette
de l'Espoir

Association
cancers pédiatriques
CHU Grenoble

Rencontres élus/habitants

2026

**jeudi
13.08**

18H30-20H30
FOUR DE CHAMPTTEL

**merc.
19.08**

18H30-20H30
COUR DE L'ÉCOLE

**vend.
21.08**

18H30-20H30
FOUR DU PETIT-BRENS

VOS IDÉES

VOS QUESTIONS

ÉCHANGE

CONVIVIALITÉ

CHACUN EST
LIBRE DE
PARTICIPER À LA
RENCONTRE À LA DATE
QUI LUI CONVIENT
LE MIEUX !



**Votre
participation
fait vivre
notre terroire !**

Ensemble,

*Faisons de notre village
un lieu agréable à vivre !*

-  Le respect de chacun crée l'harmonie.
-  La courtoisie renforce nos liens.
-  Prenons soin de notre environnement et de notre cadre de vie.



STOP aux dépôts sauvages !

Non, la commune n'est pas une décharge.

-  Tout dépôt de déchets sur l'espace public est interdit et passible d'une amende.

 Déchetterie

Se rendre à la déchetterie de Belley pour déposer et recycler les différentes catégories de déchets !



Horaires de tonte

Pour la tranquillité de tous

L'utilisation d'appareils bruyants est autorisée uniquement :

 **Lundi au vendredi**
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h30

 **Samedi**
9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

 **Dimanche et jours fériés**
10h00 - 12h00



Merci de respecter ces horaires pour le confort et le repos de chacun.

Moustiques : les bons gestes

Adoptons les bons réflexes

- **Éliminez les eaux stagnantes** (soucoupes, pots, gouttières...).
- **Couvrez les récupérateurs d'eau** avec un couvercle ou une moustiquaire.
- **Changez l'eau** des plantes et fleurs régulièrement.
- **Entretenez** votre jardin et vos dépendances.



*Moins d'eau stagnante, moins de moustiques,
Meilleure qualité de vie !*

Végétaux : respecter la loi

Entretenir oui, mais dans les règles



Les haies doivent être taillées à l'aplomb de votre propriété et **ne pas dépasser sur le domaine public ou chez le voisin.**



Brûlage interdit

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année. Privilégier le compostage ou la déchetterie.



Respectons la loi et notre environnement.

(Règlement Sanitaire Départemental)

Animaux : respect et responsabilité

Nos amis à quatre pattes



Aboiements

Veillez à ce que votre chien ne gêne pas le voisinage par des aboiements répétés.



Promenades

Tenez votre animal en laisse et veillez à la propreté des trottoirs et espaces verts.



Un animal heureux est un animal bien éduqué pour le bonheur de tous !



Communication & courtoisie

Le dialogue, la clé du bien-vivre



Prévenir

Informez vos voisins à l'avance pour vos travaux, événements et festivités.



Écouter

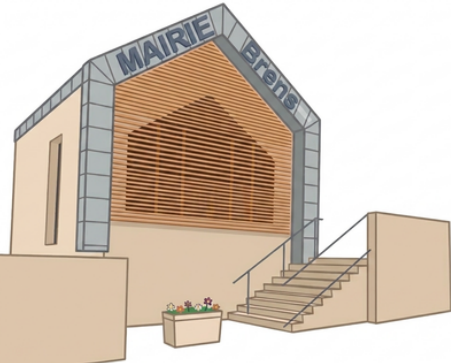
Soyez à l'écoute et bienveillants face aux besoins de chacun.



Respecter

Respectons nos différences, nos rythmes de vie et nos espaces.





Votre mairie en ligne :

Site internet : brens01300.fr

La Mairie à votre service : mode d'emploi

Votre mairie n'est pas seulement le lieu où sont consignés les actes officiels ; elle est avant tout le pivot de votre vie communale.

Parce que nous avons à cœur de faciliter vos démarches et de vous accompagner dans chaque étape de votre parcours à Brens, nous avons souhaité vous rappeler les services que nous mettons à votre disposition au quotidien. De la gestion de vos projets de vie à l'accompagnement administratif, nous sommes là pour vous écouter, vous conseiller et vous aiguiller dans vos démarches.

Qu'il s'agisse d'urbanisme, d'état civil, de vie scolaire ou de toute autre question relevant de l'administration et ses services publics, retrouvez ici un panorama complet des ressources accessibles.

Parce que la proximité est notre priorité, n'hésitez jamais à pousser la porte de votre mairie ou à consulter [notre site internet](http://brens01300.fr). Ces derniers mois, nous avons d'ailleurs engagé un travail de fond colossal afin de le mettre à jour et d'en faire un véritable outil de service public en ligne, accessible 24h/24: **nouvelles rubriques, formulaires en ligne, actualités communales, démarches administratives, accès simplifié aux services municipaux...**

Besoin d'une info en temps réel ?



Site internet : brens01300.fr
Tous vos formulaires en ligne



Application : Illiwap
Alertes mairie en direct



Réseaux sociaux : Instagram et Facebook
@Brens pour tous



Accueil Mairie :
517 Rue du Centre
04 79 81 91 27



Email : accueil@brens01300.fr



Mon foyer & mon cadre de vie

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les formalités d'urbanisme à accomplir avant de réaliser des travaux. Nous vous invitons à consulter la rubrique "urbanisme" du site internet de la mairie :

Urbanisme --- Conseils pour vos travaux (déclaration fin de chantier, notices explicatives, zonage PLU).

Numérique --- Demandes de pré-raccordement à la fibre optique.

Eau & Assainissement --- Compréhension de votre facture et aide pour la mensualisation (Régie des Eaux).

Voisinage --- Règles de bon voisinage pour le respect de chacun.

Environnement --- Conseils pour la lutte contre le moustique tigre et contre les frelons asiatiques, gestion des déchets, demandes d'intervention du lieutenant de loupeterie (destruction administrative du blaireau).

Annuaire --- Contacts des artisans et commerçants locaux, des assistantes maternelles, du relais petite enfance, du CCAS, de l'association d'aide à domicile, etc.



Ma vie administrative & citoyenne

État civil --- Accompagnement pour vos projets de mariage, PACS et parrainage civil, carte électorale.

Recensement --- des jeunes obligatoire à 16 ans, inscription sur le registre communal des personnes vulnérables (*voir article*).

École --- Inscriptions.

Aide à la mobilité --- Bourse au permis de conduire (*voir article*).



Mes loisirs & la vie associative

Salle polyvalente --- Règlement et contrat de location.

Associations --- Annuaire, subventions et prêt de matériel (barnums).

Événements : Calendrier du Comité des fêtes, des animations et demande d'autorisations pour les « vide-maisons ».

Culture --- Accès et informations sur la bibliothèque municipale.

Recensement citoyen : une démarche obligatoire dès 16 ans

Le recensement citoyen est une étape importante et obligatoire pour tous les jeunes Français. Il doit être effectué dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Si le délai n'a pas été respecté, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Comment effectuer cette démarche ?

- En mairie, en se présentant physiquement muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- En ligne via le portail Service-public.fr (numérisation des justificatifs).

Pourquoi est-ce indispensable ?

- **L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen ou concours** soumis à l'autorité publique avant 18 ans (ex. : baccalauréat, BEP, permis de conduire).
- Le recensement permet de convoquer le jeune à la Journée défense et citoyenneté (JDC).
- En effectuant le recensement, le jeune est inscrit automatiquement sur les listes électorales dès sa majorité, sans démarche supplémentaire.

Ces obligations après le recensement

Une fois recensé, le jeune est tenu d'informer le Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de situation (déménagement, changement d'adresse ou de situation familiale/professionnelle) jusqu'à ses 25 ans. **À noter :** En cas de perte ou de vol de l'attestation de recensement, il n'est pas possible d'en obtenir un duplicata. Il est conseillé d'en faire des photocopies dès réception et de conserver l'original.

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Bourse au permis

Ta commune te donne un coup de pouce pour financer ton permis à hauteur de 300 € en échange d'une mission d'intérêt local.

Pour qui ? Jeunes de 17 à 25 ans, résidant à Brens depuis au moins 1 an et inscrits en auto-école.

En échange ? 30 heures d'engagement citoyen au sein des services municipaux (environnement & espaces verts / animation socio-culturelle / social & solidarité / administratif et communication).

La bourse est versée directement à l'auto-école après la mission d'intérêt local.

Partagez l'info autour de vous !



Dossier et règlement à retirer en mairie.



La Mairie modernise ses outils numériques : un choix fort pour une gestion optimisée



“WeMAGNUS” nous apporte plus de flexibilité, plus de réactivité et plus d’efficacité ! Cet outil permet une circulation fluide de l’information et offre désormais aux adjoints la possibilité de travailler à distance pour un suivi plus réactif et une meilleure implication dans le traitement des dossiers. Ce nouveau logiciel marque le point de départ d’une organisation plus moderne et collaborative pour Brens, tournée vers l’avenir et vers une gestion rigoureuse des ressources humaines et des comptes publics.

Isabelle BOUVET, 2e adjointe aux Finances

Afin de garantir une gestion toujours plus performante, sécurisée et transparente des finances publiques et des services de notre commune, la mairie s’est engagée dans un travail de fond indispensable : le déploiement d’un tout nouveau logiciel, WeMAGNUS.

C’est une nouveauté majeure pour notre fonctionnement quotidien. Après près de 20 ans de bons et loyaux services, le serveur informatique local qui hébergeait jusqu’ici les données internes de la mairie est devenu obsolète. Pour anticiper le cadre réglementaire qui imposera une dématérialisation progressive d’ici 2027, la commune a fait le choix de basculer vers une solution en ligne sécurisée et collaborative (appelée solution SaaS), dès la mise en place de la nouvelle mandature.

Un engagement total des élus et des agents pour une gestion financière renforcée

Pour maîtriser pleinement ce nouvel outil de gestion publique, une délégation municipale s’est déplacée à Challes-les-Eaux les jeudis 21 et 28 mai derniers pour suivre deux journées de formation intensive. Preuve de l’importance cruciale de ce dossier, l’équipe associe main dans la main élus et personnel administratif :

Olivier Maurin (secrétaire général de mairie), Isabelle Bouvet (adjointe aux finances), Stéphanie Gayraud (conseillère déléguée aux finances) et Anne Domayala (secrétaire en remplacement) > de gauche à droite sur la photo ci-dessus.

Le formateur a d’ailleurs tenu à saluer cette démarche, soulignant qu’il était particulièrement rare et remarquable de voir des élus se mobiliser pleinement sur une formation aussi technique et approfondie ; signe d’une volonté forte de l’équipe municipale de maîtriser les outils de gestion pour le bien de la commune.

Qu’est-ce que cela change pour la commune ?

- Modernisation de la comptabilité et des procédures quotidiennes, avec des outils d’analyse financière plus performants afin d’assurer un suivi rigoureux.
- Co-gestion : les compétences sont désormais réparties sur plusieurs acteurs (élus et agents), sécurisant ainsi la continuité du service public.
- Optimisation de la gestion administrative et RH (état civil, bulletins de paie, congés...).

Pour mieux veiller sur ses habitants, la mairie de Brens crée un registre des personnes vulnérables.

Cette démarche facilitera une intervention rapide et adaptée des services municipaux lors de situations exceptionnelles (canicule, inondation, accident, coupure de réseaux, etc.), ainsi qu’une meilleure gestion des alertes et des mesures à prendre en cas de déclenchement du **Plan Communal de Sauvegarde** par le préfet ou le maire.

Qui peut s’inscrire ? Les personnes résidant à leur domicile et répondant à l’un des critères suivants : Être âgé(e) de 65 ans ou plus ; de plus de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ; Être adulte en situation de handicap.

Comment s’inscrire ? L’inscription est volontaire et peut être effectuée par la personne elle-même, un proche ou un aidant >> En ligne : via le formulaire disponible sur www.brens01300.fr (rubrique Documents à télécharger) ou en mairie : directement à l’accueil.

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES



Ne restez pas isolés,
signalez-vous !





Et si vous pouviez sauver une vie ?

Parce qu'un accident peut survenir à tout moment, la commune de Brens organise des sessions de formation aux premiers secours.

Ces ateliers sont pensés pour vous donner les bons réflexes face à l'urgence. La municipalité participe activement à cette démarche en prenant en charge 50 % des frais. Les places sont limitées : ne tardez pas à vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

Ensemble, agissons pour faire toute la différence !

Sylvie Thiblet, 4e adjointe
Citoyenneté & Sécurité



APPRENEZ LES BONS RÉFLEXES POUR RÉAGIR FACE À UNE URGENCE !

Formations prises en charge par votre mairie à hauteur de 50 %



Formation "Premier Secours Citoyen"

2 sessions

**Samedi 12 septembre
OU Samedi 3 octobre 2026**

de 9h à 17h
Sur inscription.

Âge minimum requis : 18 ans.
Tarif: **30 € par habitant**
Nombre de places limité



➤ Obtenir le diplôme d'État de Premiers Secours Citoyen



Inscrivez-vous en mairie !

Le règlement sera demandé au moment de l'inscription

Tel. 04 79 81 91 27

Email : accueil@brens01300.fr

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous prévoyez de vous absenter cet été ? Partez l'esprit tranquille avec l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce dispositif gratuit permet aux services de gendarmerie ou de police d'effectuer des passages réguliers aux abords de votre habitation pendant vos périodes d'absence. Cette surveillance accrue est un moyen efficace pour prévenir les cambriolages et protéger votre foyer.

Comment en bénéficier ?

Il est conseillé de faire votre demande entre 45 jours et 3 jours avant votre départ. Vous pouvez vous inscrire très simplement : en ligne, via le portail officiel www.service-public.fr ou directement à la gendarmerie de Belley.

En complément, nous vous invitons à informer la police municipale de votre absence par email à : police-municipale@belley.fr et à prévenir un voisin ou un proche de confiance.

Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances en toute sérénité !

C'entretien des accotements :

un travail discret mais indispensable pour la sécurité, notre cadre de vie et notre environnement

L'entretien des accotements constitue une mission essentielle des services techniques. Au-delà de l'aspect esthétique, il contribue à la sécurité des usagers (visibilité aux intersections, bas-côtés praticables). Ce travail, souvent peu visible, représente pourtant plusieurs mois d'activité chaque année et demande une organisation rigoureuse.

Notre commune compte près de 50 km de routes et 40 km de chemins communaux, soit environ 90 km de réseau à entretenir. Il est donc impossible d'intervenir partout au même moment. Les interventions sont programmées selon les saisons afin d'assurer un entretien régulier sur l'ensemble de la commune.



(1) L'épareuse intervient de fin janvier à fin mars avec un passage annuel sur chaque côté des routes.



(2) Le broyeur prend ensuite le relais de mars à octobre avec 4 passages par an sur les accotements et les chemins.

Philippe assure principalement la conduite du tracteur. Florent, responsable du service technique, prend le relais pendant ses congés. Afin d'améliorer la régularité des interventions, la commune a également mobilisé Florent chaque mercredi cette année.



Philippe :
Agent des services techniques



Florent :
Responsable des services techniques

L'entretien ne peut être effectué en continu. Ce n'est pas comme chez un particulier : nous devons gérer près de 90 km de routes et de chemins. Aussi, les accotements ne peuvent faire l'objet d'une tonte rase. L'herbe pousse entre 2 interventions et nos passages sont optimisés. Merci de ne pas laisser de cailloux, de branches ou d'autres objets dans les accotements, car ils peuvent endommager notre matériel. Un grand merci aux habitants qui entretiennent spontanément la partie communale devant leur propriété. Ils n'y sont pas obligés, mais leur geste est très apprécié.

Florent, responsable des services techniques



La municipalité poursuit activement sa politique d'entretien et de modernisation des infrastructures communales pour assurer la sécurité et le confort de tous :

L'école a bénéficié du remplacement de volets roulants par l'entreprise Menuisol, tandis que l'entreprise locale ALC a procédé au changement de vitres et de portes pour la sécurité des élèves.

À la salle polyvalente, nous continuons sa remise en état : optimisation de l'ergonomie des lieux (interrupteurs d'éclairage) ; renforcement de la porte d'entrée dans l'attente de son remplacement complet ; réparation de la chambre froide ; installation de nouvelles traverses autour des arbres, améliorant ainsi l'accueil et le confort du site...

À la mairie : remplacement de la barrière (endommagée lors d'une manœuvre, les frais étant intégralement couverts par l'assurance suite au constat amiable).

L'abribus de Champstel est en cours de rénovation (ponçage et lasure).

Côté voirie, nos agents sont intervenus sur la route de Rothonne (voie romaine) pour un rebouchage provisoire des dégradations, avant l'intervention de l'entreprise Eiffage et la nouvelle couche de roulement en enrobé prise en charge par le Département de l'Ain. La signalisation horizontale a également été rafraîchie par l'entreprise Signature, mandatée par la Communauté de communes.



Sensibilisation au handicap : une belle journée sportive à l'école

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Odynéo, les élèves de l'école de Brens, de la Petite Section au CM2, ont participé à des journées dédiées au handicap.

Encadrés par Marie, Loïc et les résidents d'Odynéo, les enfants ont découvert le handisport à travers divers ateliers ludiques : initiation à la sarbacane et à la boccia, parcours en fauteuil roulant, mise en situation de non-voyance et découverte de la joëlette. Au-delà de la découverte sportive, ces journées ont surtout été l'occasion de riches échanges entre les élèves et les personnes accompagnées. Une expérience humaine forte, centrée sur le respect, l'entraide et l'inclusion. Un grand merci aux équipes éducatives, aux membres d'Odynéo et à tous les participants pour leur investissement.



Cérémonie des CM2

Mardi 30 juin, Serge Menubarbe, enseignant des CM2, a mis à l'honneur le parcours de cette génération d'élèves.

Au-delà de la fin d'un cycle scolaire, ce moment a rappelé l'importance d'une école de village, lieu de proximité où se tissent au quotidien des liens forts entre les enfants, les familles, les enseignants et les acteurs locaux, contribuant collectivement à leur épanouissement.

Tout au long de leur parcours, les élèves ont bénéficié d'une pédagogie riche et diversifiée : classes en forêt, activités au jardin, soins apportés aux animaux de l'école (lapin, cochon d'Inde), sorties culturelles et voyages scolaires, spectacles sur la scène de l'Intégral...

Autant d'expériences illustrant une autre manière d'apprendre, concrète, vivante et ouverte sur le monde. Ces projets ont été rendus possibles grâce à l'implication de nombreux acteurs : enseignants, agents communaux, équipe périscolaire, Sou des écoles et élus, tous mobilisés pour offrir aux enfants un cadre éducatif riche et bienveillant.



Afin de marquer cette étape importante et de les accompagner dans leur rentrée au collège, chaque élève a reçu un bon cadeau à "Bureau Vallée" remis par la Mairie ainsi qu'un livre offert par l'Education Nationale.



Restauration scolaire : le service est prêt pour la rentrée !

À l'issue d'une consultation menée au printemps, la commune a renouvelé son marché de fourniture et de livraison des repas du restaurant scolaire. C'est la société LEZTROY SAVOY qui assurera, comme cette année, la prestation pour les trois prochaines années. Son offre a été retenue au regard de plusieurs critères : la qualité des matières premières, leur engagement en matière de développement durable, la composition des menus, leur adaptation aux enfants ainsi que l'organisation et le suivi du service. La commune veillera tout au long de l'année au respect des engagements pris et à la prise en compte des retours des enfants, des familles et de l'équipe de la cantine.

CONCOURS PHOTO



La deuxième édition du concours photo de Brens, placée sous le thème **"Instant au jardin"**, a rencontré un beau succès avec un nombre de participants doublé par rapport à l'année dernière !

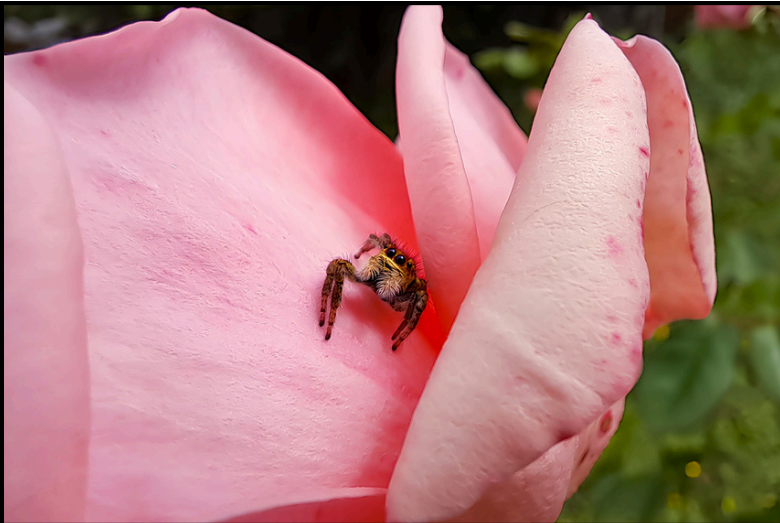
À travers leurs appareils photo ou smartphones, les habitants de Brens ont révélé une autre manière de découvrir leur village : un détail de nature, une lumière particulière, une scène du quotidien... Autant de petits instants qui racontent Brens, son authenticité et la richesse de son cadre de vie.

Chaque cliché est un témoignage précieux de votre regard sur Brens. Nous souhaitons poursuivre cette démarche en constituant, au fil du temps, **une photothèque** de notre commune.

 *N'hésitez pas à inviter vos proches, vos voisins et vos amis à participer à la prochaine édition ou à nous transmettre vos photos tout au long de l'année à l'adresse suivante : accueil@brens01300.fr.*



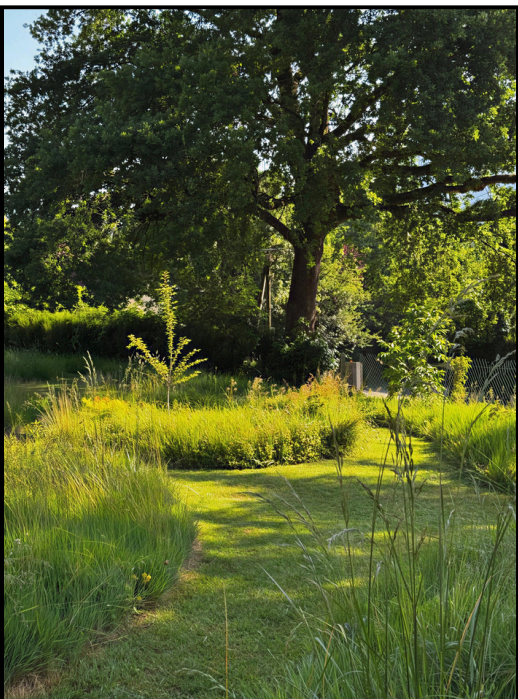
De G. à D. : René Herdalot, Eduardo Varela, Eva Communal, Charline Santos-Cantero, Alexia Vanoni



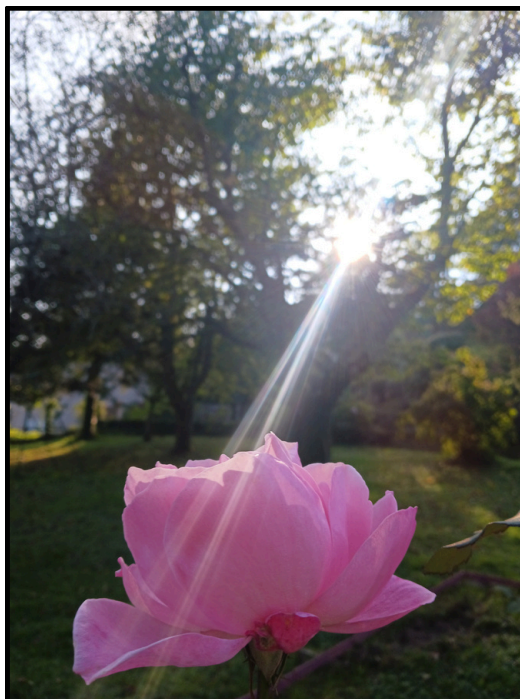
1er Prix : Alexia Vanoni



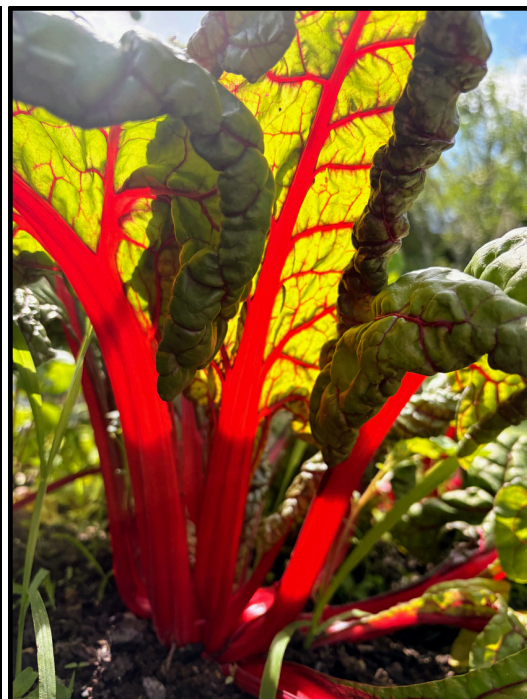
3e Prix ex-aequo : René Herdalot



2e Prix : Eduardo Varela



3e Prix ex-aequo : Eva Communal



Prix spécial du jury : Charline Santos-Cantero



Commémoration du 8 mai



Hommage de l'Amicale du Souvenir des Résistants de l'Armée Secrète de Brens (ASRAB) à la Colombe



Cérémonie de la fête nationale du 14 juillet



Rencontre Mairie / Associations



Rencontre Pompiers / enfants délégués



Rencontre Mairie / Gendarmerie



Baptême de Zélie, 10 ans



Mariage d'Alexandra et de Cédric



Baptême du petit Ellis

Première cérémonie des nouveaux habitants

- Samedi 20.06.2026 -

Fidèle à sa volonté de cultiver un lien de proximité authentique avec ses citoyens, la municipalité a organisé sa première cérémonie dédiée aux nouveaux arrivants.

Orchestré par Régine Novel, déléguée en charge des associations, des affaires sociales et des animations, cet événement a permis de créer un espace d'échange privilégié entre les élus et les nouveaux résidents de la commune.

Cette rencontre conviviale a été l'occasion idéale de nouer des liens, de faciliter l'intégration de chacun et de partager les informations essentielles à la vie locale. À cette fin, un **livret d'accueil du nouvel habitant** a été spécialement conçu et remis aux participants, leur offrant ainsi une ressource pratique pour appréhender au mieux leur nouvel environnement.

Si vous avez récemment emménagé dans notre commune, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services de la mairie pour la prochaine édition !





Le Comité des fêtes au cœur de l'animation de notre village !

Le Comité des fêtes a fait vibrer notre commune au fil de rendez-vous incontournables. Le 10 mai, l'allumage du **four banal du Furans** ; le 25 mai, le traditionnel **concours de pétanque** de la Pentecôte, qui a rassemblé une centaine de doublettes sous un soleil radieux ; le 13 juin, "**Brens en fête**" où une centaine de convives ont partagé une soirée créole chaleureuse en musique.

Ces moments de partage, rendus possibles par l'engagement exemplaire des bénévoles de l'association, confirment plus que jamais la vitalité et l'esprit solidaire qui animent notre village.



21.06 : Tournoi de Foot à 7 à Peyrieu organisé par le club de football de l'Union Sportive Peyrieu-Brens



Un 1er rendez-vous réussi pour "Flambées d'antan"

Le 29 mai, la toute nouvelle association brégnarde "Flambées d'antan" a organisé un repas convivial au hameau du Petit Brens dans un esprit de guinguette réunissant une cinquantaine d'habitants, de toutes générations (de 2 à 84 ans).

Leur dynamique associative s'inscrit plus largement dans un projet patrimonial visant à valoriser les fours banaux.



24.04 : Représentation de la troupe des "Ain'provisibles" à la salle polyvalente de Brens



« Au vent des sables » : nos jeunes Brégnards sur scène

Le 12 mai dernier, une dizaine d'enfants de Brens a brillé sur la scène de L'Intégral à Belley lors du spectacle **Au vent des sables** organisé par le Conservatoire de Belley sur les thèmes de la paix et de la joie. Nous saluons le sérieux, l'envie des enfants ainsi que l'investissement de notre directrice d'école, **Mathilde Chiambretto**, dont l'énergie a permis cette nouvelle aventure artistique.



Les chasseurs au service de nos sentiers

Tout au long de l'année, les chasseurs de notre commune se mobilisent activement pour l'entretien de notre patrimoine naturel. Par leurs actions régulières de débroussaillage et de dégagement des passages, ils assurent la préservation et l'accessibilité de nos chemins.

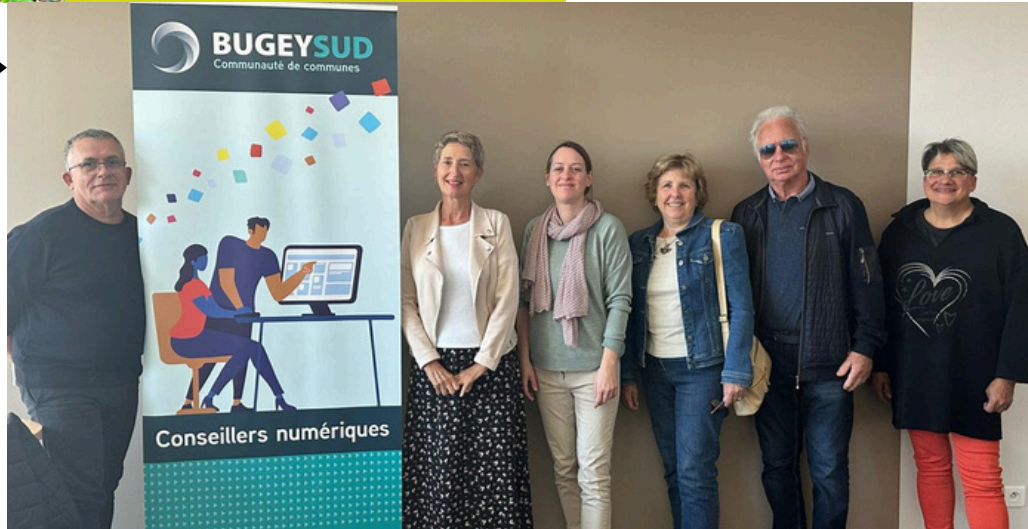
Quand la musique unit nos territoires

Le 9 mai dernier, la salle des fêtes de Peyrieu a vibré lors d'un concert exceptionnel réunissant **l'Harmonie Peyrieu-Brens** et la Batterie-Fanfare **La Jeanne d'Arc** de Belley. Une cinquantaine de musiciens ont offert au public une prestation riche, mêlant avec brio leurs deux styles musicaux.

Ateliers numériques à Brens

Plusieurs brégnards étaient au rendez-vous, aux côtés d'habitants venus de Peyrieu, Virginin et d'autres communes voisines pour participer à l'atelier **Défis Nettoyage Numérique** du 7 avril dernier.

Ces ateliers, proposés par la communauté de communes Bugey Sud, sont ouverts à tous et permettent d'apprendre en partageant : faire du tri sur ses appareils, mieux utiliser Internet, découvrir des services en ligne ou encore repérer les fausses informations.





Frédérique Astier : une figure de l'école tire sa révérence !

Le 25 juin dernier, la commune de Brens a chaleureusement honoré Frédérique Astier à l'occasion de son départ en retraite.

Enseignante passionnée, elle a marqué des générations de Brégnardes et de Brégnards depuis son arrivée à l'école en 2009.

Pour beaucoup d'enfants, elle a été la première porte d'entrée vers la scolarité. Avec bienveillance et énergie, elle a accompagné ces "premiers pas" essentiels : les séparations du matin, les premiers dessins, les amitiés naissantes et les grands souvenirs d'école.

Au-delà de la classe, nous retiendrons son lien viscéral avec la nature. Ses sorties régulières au petit bois ou au crapauduc ont éveillé la curiosité écologique de nombreux élèves, capables aujourd'hui de nommer la faune locale comme personne.

Les familles se souviendront également des célèbres mascottes, *T'choupi* et *Petit Loup*, qui ont voyagé dans tant de foyers, et de l'incontournable *Jean-René* dont les chansons résonnent encore dans de nombreux salons.

Par ses projets artistiques et pédagogiques, Frédérique n'a pas seulement transmis des savoirs ; elle a créé des souvenirs familiaux impérissables.

Au nom de la municipalité et de l'ensemble des parents, nous tenons, ici, à la remercier pour son engagement constant, sa créativité et son dévouement auprès des plus petits.

Nous lui souhaitons désormais une retraite douce, heureuse et riche en balades au grand air. Merci pour tout, Frédérique !

Kimberly Vernaz : une ascension sportive remarquable !



Passionnée par la danse depuis l'âge de 4 ans, Kimberly a su transformer son talent et son travail acharné en résultats concrets cette saison.

Après avoir décroché le titre de championne régionale de danse latine en janvier dernier à Vichy, notre jeune Brégnarde a brillé lors du Championnat de France à Colmar en mai 2026, où elle a obtenu une superbe 5^e place nationale.

Portée par cette réussite, Kimberly, âgée de 15 ans, franchit une nouvelle étape : après trois années à l'ACA Danse de Belley, elle intègre à la rentrée une école de danse à Lyon. Désormais accompagnée d'un partenaire, elle se prépare à aborder la compétition internationale. Pour concilier ses ambitions de haut niveau et ses études, elle suivra un bac pro à domicile, se consacrant pleinement à sa passion avec un rythme intensif de 24 h. d'entraînement hebdomadaire.

Forte de cette détermination, Kimberly aspire à atteindre les sommets de sa discipline, avec, pour horizon, le métier de professeure de danse.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ce parcours exemplaire et suivrons avec fierté ses futures performances !



Une nouvelle voie verte sur le territoire : la Via Grand Colombier

Vendredi 3 juillet 2026, la Communauté de Communes Bugey-Sud (CCBS) a inauguré la Via Grand Colombier. Cette nouvelle voie verte de 8,5 km offre une liaison cyclable désormais sécurisée entre Cressin-Rochefort et Culoz-Béon.



Aménagée en rive droite du canal de dérivation du Rhône, la **Via Grand Colombier** emprunte la voie d'exploitation de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Elle offre ainsi une alternative sécurisée à la RD992, un axe particulièrement fréquenté.

Plusieurs objectifs :

- Sécuriser les déplacements à vélo.
- Encourager les mobilités du quotidien.
- Renforcer les connexions avec la ViaRhôna et la gare de Culoz.
- Proposer une déviation sécurisée de la ViaRhôna lors des opérations de maintenance des ouvrages hydrauliques.
- Développer le tourisme à vélo et les activités de pleine nature.
- Accompagner les actions de sensibilisation, notamment le programme *Savoir Rouler à Vélo* auprès des scolaires.



Scannez ce QR code pour accéder à la plateforme **Vigieau** et connaître les restrictions d'eau actuellement en vigueur sur notre commune.

Besoin d'un transport ? Pensez au Transport à la Demande !

Ce service de transport à la demande en porte-à-porte est réservé aux :

- Personnes âgées de plus de 75 ans.
- Personnes à mobilité réduite (handicap permanent ou temporaire).
- Bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).
- Demandeurs d'emploi et personnes en insertion professionnelle.
- Jeunes de 15 à 18 ans

Des dérogations peuvent être accordées en cas de rendez-vous à la Maison France Services, d'inscription aux ateliers numériques ou à une formation, mais aussi sur présentation d'un certificat médical.

 www.ccbugeysud.com

TRANSPORT à la demande

04 8000 7000



La communauté de communes Bugey-Sud facilite les déplacements des habitants sur son territoire en proposant un service de transport à la demande. Après une inscription préalable, les personnes les plus fragiles peuvent accéder aux services publics, commerces et lieux de soins, en réservant leurs trajets au plus tard la veille avant midi auprès de la centrale de réservation régionale.

BUGEYSUD
Communauté de communes



Ateliers de prévention réalisés par :



Atelier Happy mobil' 1 Mairie

9 séances de 14h00 à 16h00

Tous les lundis

Septembre : 07/09, 14/09, 21/09, 28/09

Octobre : 05/10, 12/10, 19/10, 26/10

Novembre : 02/11

Maîtrisez votre **smartphone** grâce à un programme de 9 séances de 2h, intégrant des apports théoriques et pratiques directement sur votre smartphone.

Les thématiques abordées sont :

- Les fondamentaux
- Prise en main et personnalisation de son smartphone
- Connaître, utiliser les fonctionnalités du smartphone et se connecter à Internet
- Le tour des applications de base
- 3 séances "Spécial CARSAT"

Mieux
VIVRE

Bien
VIEILLIR

Ateliers
GRATUITS*

Pour les +
de 55 ans

Transport
accompagné
sur demande

Inscriptions

par téléphone au 04-79-81-91-27
ou par mail à secretaire2@brens01300.fr

Mairie
517, rue du centre
01300 BRENS



Carsat
Rhône-Alpes

Retraite
& Santé
au travail
l'Assurance
Retraite
Rhône-Alpes

CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS

Vous avez un projet ?

Construction, rénovation, extension, modification de façade, ravalement,
transformation de devanture commerciale...

Venez rencontrer un architecte conseil

La communauté de communes Bugy-Sud propose :

Des permanences mensuelles gratuites

Chaque premier mercredi matin du mois à Actipole Bugy-Sud à Virignin, avec
l'architecte conseiller du CAUE de l'Ain, le service urbanisme et un élu de la commune.
Prise de rendez-vous obligatoire :

Tel. 04 79 81 30 57 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h), [mail : urbanisme@cbugeysud.com](mailto:urbanisme@cbugeysud.com)

Les projets en secteur ARF ne sont pas pris en charge.



BUGEYSUD
Communauté de communes

01 Ain
caue

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Centre
Égalité
Territoires

AIN
le Département



✓ Des difficultés à obtenir un rendez-vous
avec votre médecin traitant ?

✓ Vous n'avez pas de médecin traitant ?

✓ Vous ne savez pas vers quel professionnel
de santé vous tourner ?

La CPTS* Bugy Sud assure une permanence téléphonique
du lundi au jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 10h à 13h.
pour vous aider à trouver un rdv avec un professionnel de santé sur le
territoire Bugy Sud dans les meilleurs délais en cohérence avec vos
besoins.

☎ 06.59.74.32.82

CPTS
Bugy Sud

Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé



Votre collectivité a fait le choix de conventionner avec la police municipale de Belley afin d'assurer
le bon ordre ainsi que la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sur son territoire.

Joindre la police municipale :



Ouverture : lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi de 13h30 à 17h30



Téléphone : 04.79.42.31.71



Mail : police-municipale@belley.fr



Courrier : Police Municipale – 11 bd de Verdun – 01300 Belley

Horaires de la bibliothèque de Brens (fermée en août / réouverture le 4 septembre)

Tous les 1ers samedis du mois : 10h - 12h
Mercredi : 15h30 - 17h30
Vendredi : 16h - 18h

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi et mardi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi : 14h - 17h
1 samedi sur 2 : 9h - 11h30

☎ Tél. : 04 79 81 91 27

🌐 www.brens01300.fr 📍 517 Rue du Centre, 01300 Brens

👍 Facebook : Brens pour tous, élus de la majorité

📅 Toutes les actus en temps réel sur ILLIWAP

📷 Instagram : brenspourtous

✉ Email : accueil@brens01300.fr